

## La théorie des voix ou sémantique des relations

La théorie des voix est directement issue de l'approche noémique.

Cette théorie marque une évolution majeure par rapport à la *Linguistique Générale*. Elle est exposée en détail dans TAL chapitre XI, mais elle est brillamment éclairée par les pages du chapitre VIII de *Sémantique Générale* consacrées aux *aires événementielles*.

Ce qui y était présenté jusqu'ici comme *voix* devient la *diathèse* qui désigne l'orientation de la relation prédicative et qui peut être *attributive*, *moyenne* ou *active*.

La théorie des voix précise de manière fondamentale la diathèse.

Ainsi, B. Pottier distingue en français cinq voix, *l'existentiel*, *l'équatif*, le *situatif*, le *descriptif*, et le *subjectif*, ces cinq voix pouvant connaître trois variantes nommées « *statut* » : le *statif*, *l'évolutif* et le *causatif*.

Nous donnons ci-après, pour la clarté de l'exposé, les quinze modèles de voix qui résultent de la combinaison des voix et des statuts.

Ces quinze modèles sont censés caractériser la totalité des configurations d'énoncé produits en français.

Statut	Statif	évolutif	causatif
Voix			
EXI	il y a une difficulté	il apparaît une difficulté	C provoque des difficultés
EQU	A est président	A devient président	C nomme A président
SIT	A est en prison	A entre en prison	C met A en prison, C emprisonne A
DES (1)	A est riche	A devient riche A s'enrichit	C fait devenir riche A C fait s'enrichir A C enrichit A

(2)	A dort	A s'endort	C endort A
(3)	A a de l'argent	A gagne de l'argent	C procure de l'argent à A
SUB	A sait l'anglais A voit le jardin	A apprend l'anglais A aperçoit le jardin	C enseigne l'anglais à A C montre le jardin à A

Il faut souligner l'avancée que constitue cette théorie des voix par rapport à l'analyse purement syntaxique.

Une séquence formalisée au plan syntaxique de la façon suivante : SN + SV + SN peut représenter tout aussi bien l'énoncé : « le chat regarde la souris »(1) que « le chat est un animal »(2) ou « le chat mange la souris »(3). Or (1) a pour voix un subjectif à statut statif. (2) est un équatif statif et (3) un descriptif causatif.

Autrement dit, la théorie des voix permet de distinguer des énoncés identiques au plan formel, mais sémantiquement totalement différents.